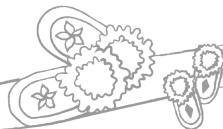




Transformation des services d'éducation et de garde des jeunes enfants aux TNO



Nous sommes déterminés à soutenir un système qui permet aux enfants et aux familles d'avoir accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Améliorer l'abordabilité des services d'éducation et de garde

Nous augmenterons le financement des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants (services agréés) afin de réduire les frais de garde facturés aux familles ayant des enfants de cinq ans et moins inscrits à des services agréés aux TNO.

Le montant que les familles économiseront variera en fonction de l'âge de l'enfant et du type de service de garde. Toutefois, les services agréés qui s'inscrivent au nouveau programme de financement doivent utiliser les fonds pour réduire les frais de garde d'enfants pour les familles, l'objectif commun à long terme étant d'atteindre une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026.

Les familles recevront un remboursement de 50 % en moyenne pour les frais de garde d'enfants payés de janvier à mars 2022, et cette réduction se poursuivra à l'avenir. Cette mesure réduira les frais de garde d'enfants sur l'ensemble du territoire de 50 % en moyenne, à compter du 1^{er} janvier 2022.

D'ici la fin de 2025-2026, les frais des services agréés de garde d'enfants s'élèveront en moyenne à 10 \$ par jour pour les enfants de cinq ans et moins.

Favoriser la création et la pérennité des établissements agréés

Nous travaillerons avec les centres de garde de jeunes enfants et les services de garde en milieu familial agréés pour créer au moins 300 nouvelles places en garderie d'ici 2025-2026, soit par l'expansion des services agréés existants, soit par l'établissement de nouveaux services.

Notre priorité sera de travailler avec les gouvernements autochtones, les collectivités et les organisations à but non lucratif pour créer des places en garderie visées par une licence dans les collectivités qui ne disposent pas actuellement de services agréés pour les enfants de trois ans et moins.

Accroître l'inclusion et la participation

Nous nous concentrerons sur le soutien aux services de garde inclusifs et à la participation en accordant davantage de fonds aux services agréés afin de répondre aux divers besoins des enfants, y compris ceux des familles avec des enfants ayant des besoins développementaux particuliers en quête d'équité.

En 2022-2023, nous mènerons un examen de l'approche actuelle des programmes et services d'intégration dans le domaine de l'éducation et de la garde des jeunes enfants aux TNO.

D'ici 2025-2026, nous mettrons en œuvre un plan visant à garantir que tous les enfants, y compris les enfants issus de familles en quête d'équité et ceux qui ont besoin d'un soutien accru ou individuel, aient accès à des places en garderie répondant à leurs besoins.

Constituer une main-d'œuvre qualifiée en éducation de la petite enfance

Nous valorisons les éducateurs de la petite enfance et nous nous efforcerons d'offrir des incitatifs aux éducateurs de la petite enfance qui travaillent dans des centres agréés pour les maintenir en poste.

Nous élaborerons une grille salariale pour les éducateurs de la petite enfance travaillant dans des centres afin d'appuyer la mise en œuvre en 2024-2025.

Les TNO disposeront d'un processus d'agrément pour les éducateurs de la petite enfance d'ici 2024-2025.

D'ici 2025-2026, le nombre d'éducateurs de la petite enfance du territoire qui satisfont pleinement aux exigences d'agrément des TNO augmentera d'au moins 30 %, et de 60 % d'ici 2030-2031.

Nous travaillerons avec les établissements postsecondaires des TNO pour offrir des programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants par différentes méthodes (p. ex., en personne et à

distance) et nous examinerons les possibilités d'offrir des programmes aux éducateurs francophones.

Autres renseignements

- [Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants](#)
- [Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada - 2021 à 2026](#)
- [Plan d'action à l'échelle du Canada pour les Territoires du Nord-Ouest pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023](#)
- [Rapport sur ce que nous avons entendu sur l'éducation et la garde des jeunes enfants](#)
- [Examen des programmes de financement pour les services d'éducation et de garde des jeunes enfants](#)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

www.gov.nt.ca/fr/egje